AG LIFE Equities Euro dans Smart Fund Plan

Document promotionnel complétant le Flash Invest consacré au Smart Fund Plan - Octobre 2013

BNP PARIBAS FORTIS | La banque et l'assurance d'un monde qui change

Assurance-vie individuelle de AG Insurance (branche 23)

- Fonds d'investissement proposé comme fonds de base dans Smart Fund Plan
- Pas de protection de capital
  Gestion du risque
- Profil dynamique

Le fonds AG LIFE Equities Euro, proposé en tant que fonds de base dans le cadre de Smart Fund Plan, met à la disposition de l'investisseur particulier:
- ✔ **un portefeuille diversifié d'actions d'entreprises établies dans la zone euro,**
- ✔ **une répartition optimale du portefeuille tant sur le plan géographique que sectoriel,**
- ✔ **une gestion active par des spécialistes de l'investissement.**

Ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier

S'il est une règle d'or dans le domaine de l'investissement, c'est bien celle de la diversification. La combinaison d'une diversification adéquate des actifs et d'une gestion active permet en effet d'améliorer le rendement global d'un portefeuille et de mieux contrôler le risque.

Même dans un portefeuille d'actions de la zone euro, cette diversification est cruciale pour éviter que tous les actifs ne soient influencés par les mêmes variables au même moment. Elle peut se faire à différents niveaux:

- la **diversification géographique**: la croissance économique présente de grandes disparités au sein même de la zone euro, ce qui n'empêche pas les opportunités d'investissement de se présenter dans les pays du noyau dur comme dans les pays périphériques;
- la **diversification sectorielle**: tous les secteurs d'activité ne réagissent pas de la même manière ni au même moment à l'évolution du cycle économique;
- la **diversification des degrés de capitalisation**: dans un contexte économique donné, les actions des sociétés en pleine croissance (petites et moyennes capitalisations boursières) ne se comportent pas de la même façon que les actions des entreprises de renom (grosses capitalisations boursières).

Si une bonne diversification et une gestion active présentent des atouts évidents, leur mise en œuvre peut s'avérer compliquée. Un fonds d'investissement bien diversifié constitue une solution confortable.

Un portefeuille bien diversifié

Le fonds AG LIFE Equities Euro investit principalement en actions émises par des sociétés établies dans la zone euro,
- soit par le biais d'achats directs d'actions ou de produits dérivés;
- soit par le biais d'achats de parts d'organismes de placement collectif (OPC) qui investissent à leur tour, directement ou indirectement, en actions de la zone euro.

Le fonds peut investir dans des actions de toutes tailles: petites, moyennes, grandes et très grandes capitalisations boursières, avec un accent sur ces deux dernières catégories.

À titre accessoire et dans un but de diversification, il peut également investir dans d'autres pays européens, dans des obligations convertibles en actions, indirectement (via contrats, options ou certificats) en matières premières, et dans des produits dérivés, comme les placements "alternative/absolute return" (placements visant à obtenir une performance positive quelle que soit l'évolution des marchés).

Un contrôle du risque renforcé

Proposé en tant que fonds de base dans le cadre de Smart Fund Plan, AG LIFE Equities Euro a pour objectif de **réaliser un rendement optimal** tout en veillant à une **large répartition du risque**.

Vous pouvez donc viser le potentiel des actions de la zone euro en combinant les avantages d'une bonne diversification et d'une gestion active aux atouts des mécanismes de protection dont est doté le Smart Fund Plan. **Vous renforcez ainsi le contrôle du risque de votre investissement**.

AG LIFE Equities Euro dans Smart Fund Plan

Description

AG LIFE Equities Euro est un fonds d'investissement de AG Insurance sans échéance fixe ni garantie de capital, proposé en tant que fonds de base dans le cadre de Smart Fund Plan.

Smart Fund Plan est une assurance-vie individuelle dont le rendement est lié à des fonds d'investissement (branche 23) de AG Insurance sa. Pour en savoir plus à propos de Smart Fund Plan, consultez le Flash Invest qui en décrit le fonctionnement et les mécanismes de protection.

Composition: le portefeuille est essentiellement investi, directement et indirectement, en actions de la zone euro.

Gestion du risque

Pas de protection du capital. Le risque financier est à charge du preneur d'assurance du produit d'assurance-vie lié au fonds AG LIFE Equities Euro.

Le Smart Fund Plan offre toutefois la possibilité de gérer partiellement le risque d'investissement via deux mécanismes de protection: la "Sécurisation des bénéfices" et la "Limitation des pertes avec réinvestissement automatique". Vous trouverez plus d'explications sur ces mécanismes dans le Flash Invest consacré au Smart Fund Plan.

Profil d'investisseur

Ce fonds d'investissement est prioritairement destiné, dans certaines limites, à l'investisseur présentant un **profil dynamique**. Dans le cadre de Smart Fund Plan, il peut également convenir, dans des limites encore plus strictes, aux investisseurs présentant un profil défensif ou neutre.

Classe de risque du fonds AG LIFE Equities World au 01.10.2013: 5.
Cette classe de risque, qui peut évoluer dans le temps, est établie sur base de la volatilité des actifs présents dans le fonds et varie entre 0 (niveau de risque le plus faible) et 6 (niveau de risque le plus élevé). Il s'agit ici de la classe de risque applicable au secteur de l'assurance. Il est à noter qu'au sein de la banque, la classe de risque varie sur une échelle allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé).

Souscription

Souscription possible à tout moment sur base de la valeur nette d'inventaire, dans le cadre de Smart Fund Plan.

Frais

Frais d'entrée et indemnité de rachat: voir Flash Invest consacré au Smart Fund Plan.

Frais de gestion: 1% par an, imputés directement dans les valeurs d'unité.

Fiscalité

En lien avec le produit Smart Fund Plan:

- **Taxe sur les assurances-vie**: 2% sur les primes versées (preneur d'assurance = personne physique).
- L'assureur ne retient pas de précompte mobilier sur les prestations d'assurance en cas de rachat ni sur le capital décès, conformément au régime fiscal en vigueur au 01.10.2013 et sous réserve de modifications ultérieures.
  Le capital versé au bénéficiaire du contrat, en cas de décès de l'assuré, sera en principe taxable aux droits de succession.

Documentation

Le règlement de gestion du fonds AG LIFE Equities Euro et le **rapport mensuel** retraçant son évolution sont disponibles dans toute agence BNP Paribas Fortis ainsi que sur le site www.bnpparibasfortis.be/assurancesplacements > Recherche de fonds.

La valeur nette d'inventaire (exprimée en euro) du fonds AG LIFE Equities Euro est calculée chaque jour ouvrable et publiée dans les principaux journaux financiers belges ainsi que sur le site www.bnpparibasfortis.be/assurancesplacements > Recherche de fonds.

Le preneur d'assurance reçoit chaque année une **lettre d'information personnalisée** mentionnant entre autres le nombre et la valeur des unités du fonds liées à son contrat.

Envie d'en savoir plus ou de souscrire?

Entrez dans une agence BNP Paribas Fortis.

Appelez le n° 02 433 41 31.

Nos collaborateurs se feront un plaisir de vous expliquer plus en détails les avantages et le fonctionnement de Smart Fund Plan et d'examiner avec vous si le fonds AG LIFE Equities Euro correspond bien à votre profil d'investisseur.

Consultez également la "Fiche Info financière Assurance-vie" décrivant les caractéristiques et les frais de Smart Fund Plan, gratuitement disponible dans toute agence BNP Paribas Fortis ou sur le site www.bnpparibasfortis.be/assurer/smartfundplan

Smart Fund Plan est un produit d'assurance-vie individuelle de AG Insurance sa, Bd E. Jacqmain 53, B-1000 Bruxelles, RPM Bruxelles, TVA BE 0404.494.849, proposé par BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3, B-1000 Bruxelles, RPM Bruxelles, TVA BE 0403.199.702, inscrit et agissant comme agent d'assurance sous le numéro FSMA 25.879 A pour AG Insurance sa.

10.2013 - Editeur responsable: A. Moenaert - BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3, B-1000 Bruxelles - RPM Bruxelles - TVA BE 0403.199.702